

UNIVERSITE CORTE

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire d'une structure de restauration, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE CORTE, session 2026

Le Président de l'Université de Corse Pascal Paoli,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire d'une structure de restauration, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE CORTE, au titre de l'année 2026 :

Madame BARBIERI Florence, administratrice de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Université de Corse, Corte.

Monsieur BECK Denis, administrateur de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires, Aix-en-Provence.

Madame CIABRINI Aurélie, ingénieure d'études de classe normale, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Corse, Corte.

Monsieur MORTESSAGNE Fabrice, professeur des universités, Université de Corse, Cargèse.

Madame ZUCCONI Sarah, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université de Corse, Corte.

Fait à Corte, le 18 septembre 2026

U Presidente di l'Università
di Corsica

M. Dominique FEDERICI

